



DOSSIER D'INSCRIPTION Saison 2022/2023

Fiche à retourner au Club :

- **signée (au verso)**
- **accompagnée de l'intégralité du règlement**
- **avec l'attestation QS Sport complétée ou un certificat médical***.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Section Judo

Section Taïso

A
D
H
E
R
E
N
T

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone(s) :

Adresse mail :
(Obligatoire pour la prise de licence, sera également utilisée pour les communications du Club)

Grade (judo : débutant ou couleur de ceinture) :

R
E
G
L
E
M
E
N
T

Cotisation annuelle : €

Passeport (judo) : + €

Kimono (judo) : + €

Déduction sur le forfait
(*voir conditions au verso) : - €

Je règle la somme de : €

Mode(s) de paiement : Chèque(s) €

Chèques vacances / coupons sport €

Espèces €

Conformément au règlement intérieur, toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera accordé.



Informations médicales facultatives

Problèmes de santé ou allergies particulières qui nécessitent d'être portés à la connaissance du club :

.....
.....

Traitement personnel à disposition de l'adhérent :

.....
.....

Date :

Signature*** :



* **Pour les mineurs**, l'attestation QS Sport, disponible sur le site, remplace le certificat médical. Sauf dans le cas où les réponses au questionnaire médical ne sont pas toutes négatives. Dans ce cas, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo ou taïso datant de moins de six mois devra être produit.

Pour les majeurs, l'attestation QS Sport, disponible sur le site, remplace le certificat médical dans le cas d'un renouvellement de licence. S'il s'agit d'une première inscription, ou si les réponses au questionnaire médical ne sont pas toutes négatives, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique, le cas échéant en compétition, du judo ou taïso datant de moins de six mois devra être produit.

** **Déduction de 10€** par adhérent, valable uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont remplies :

- (1) Section Judo, (2) Réinscription : adhérent déjà inscrit au JCR sur la saison 2021/2022,
- (3) Réinscription avant la fin du mois de juin 2022, (4) Paiement comptant (règlement en une seule fois).

*** Signature du responsable légal pour les mineurs.

L'inscription au Judo Club de Roncq implique automatiquement l'acceptation de son règlement intérieur disponible sur le site du club (www.judoclubroncq.com)